

APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

COMMUNE DE TANGHIN DASSOURI

Acquisition de matériels médico-techniques pour équiper les CSPS de la commune de Tanghin-Dassouri.

Avis de demande de prix N°2025-13/CTGD/M/SG/PRM du 16/05/2025 Financement : budget communal gestion 2025, Fonds propres

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Tanghin-Dassouri.

- 1. La commune de Tanghin-Dassouri lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de matériels médico-techniques pour équiper les CSPS de la commune de Tanghin-Dassouri.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales **agréés ayant un agrément technique de catégorie A3** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions se composent en un lot unique :

Lot unique : acquisition de matériels médico-techniques pour équiper les CSPS de la commune de Tanghin-Dassouri.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
- 4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la mairie de Tanghin-Dassouri.
- 5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la mairie de Tanghin-Dassouri, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la régie de recettes de la mairie de Tanghin-Dassouri.
- 6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) F CFA devront parvenir ou être remises au service de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Tanghin-Dassouri, tél : 78 30 66 01, au plus tard le 23/06/2025, à 09 heures 00mm. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours_calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

NB: montant prévisionnel: trente millions (30 000 000) F CFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

SAWADOGO W. Bernard

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitair